

Avis public

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 8 avril 2019 à 19 h au 286, rue de la Falaise, à Tadoussac.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉROGATION MINEURE **DM2019-001**

Nature et effets :

- Demande de dérogation à l'article 4.1 du règlement 252 relatif au lotissement.
- Demande à ce que :
 - o Un nouveau lot puisse intégrer une superficie de 1048 mètres carrés alors que le règlement prescrit une superficie minimale de 1500 mètres carrés.

Identification du site concerné :

- Lot 6 085 584 du cadastre du Québec

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Tadoussac ce 28^e jour de février 2019


Marie-Claude Guérin
Directrice générale

